

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 26 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 26 Février à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

16 Février 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

**Ont pris part au vote :** Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. HANSE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

<b>Étude sur l'adaptation et l'optimisation du réseau des transports urbains soissonnais en fonction des évolutions structurelles du centre-ville et de l'aménagement de certains quartiers de Soissons.</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°10</b>

Par délibération n° 9 du 26 février 2019, le Comité Syndical du SITUS a donné son accord pour recentrer l'étude " Irrigation du centre-ville de Soissons par l'ensemble des transports collectifs et plus particulièrement leur accès à la partie la plus urbanisée" sur la partie diagnostic pour intégrer l'étude O/D de Tryom ainsi qu'une analyse complète du réseau urbain et la possibilité de travailler à la modélisation des flux avec l'outil informatique du « Grand Soissons Agglomération », sans incidence financière pour le SITUS.

Cette délibération donne également l'accord au Président de signer l'avenant n°2 qui prévoit notamment la possibilité de réunions supplémentaires.

L'étude complémentaire qui est proposée, maintenant, concerne la partie préconisations (deux phases) conformément à la délibération n°9 du 26 février 2019.

Le but fondamental de la mission est d'étudier l'opportunité d'une refonte de tout ou d'une partie du réseau de transport en commun en se fondant sur les principaux enjeux soulevés dans le cadre de l'étude relative au diagnostic du réseau de transport en commun.

En effet, l'ensemble des acteurs urbains de l'agglomération de Soissons travaille actuellement sur une refonte partielle des conditions d'accès et de circulation, tous modes confondus, vers et dans le centre de Soissons. Ceci conduit inévitablement à un questionnement sur la place des transports en commun et de leurs infrastructures (arrêts, voies de circulation,...). Plusieurs études sont d'ores et déjà en cours comme le Plan Global de Déplacement ou des études de requalification de certains espaces urbains comme la Rue du Collège conduisant à proposer de nouveaux aménagements ou parcours pour les transports en commun. De plus, une première étude menée par le cabinet Mobhilis, a déjà permis de faire un état des lieux complet des forces et faiblesses du réseau de transport en commun actuel.

La question de la desserte en transport en commun est un élément déterminant de ces projets de restructuration puisque le réseau, avec 1.4 million de voyageurs, permet aujourd'hui de transporter l'ensemble des habitants de l'agglomération vers le centre-ville tant par l'offre urbaine que par l'offre en transport à la demande.

Cette mission nécessite donc la mise à plat de l'ensemble de la desserte actuelle du réseau de transport urbain Soissonnais afin de proposer une restructuration partielle, voire complète du réseau de transport en commun.

Le travail porte à la fois sur une vision à grande échelle (l'agglomération) mais aussi à une échelle micro locale (centre-ville) permettant de déterminer les conditions de déplacement éventuelles de certains arrêts tant au niveau des infrastructures que des circulations des véhicules dans le centre-ville...

Comme le démontre l'étude précédente la circulation des bus urbains est fortement concentrée sur peu d'axes et d'arrêts en centre-ville et il conviendra donc de bien appréhender toutes les conséquences des projets d'aménagement pour pouvoir aboutir à un compromis répondant aux exigences de tous les acteurs et aux besoins des habitants, commerçants ou visiteurs.

Le planning général de cette étude, son déroulé et le budget ainsi que les deux phases partie préconisations : proposition de scénarii (objectif et contenu) et le détail des actions notamment l'approche technique et l'approche financière sont joints en annexe (document de 43 pages).

Le coût de cette étude complémentaire est de 20.930€ HT et le montant de celle-ci est inscrit au budget 2019.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical du SITUS de donner leur accord à l'étude complémentaire telle que définie ci-dessus, étude qui est dans le prolongement de celle dénommée "Irrigation du centre-ville de Soissons par l'ensemble des transports collectifs et plus particulièrement leur accès à la partie la plus urbanisée" conduite par le

Cabinet Mobhilis et qui fait suite à la volonté politique des élus présents au Séminaire de "Grand Soissons Agglomération" du 13 décembre 2018, parmi lesquels figuraient notamment le Président de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais et le Maire de Soissons.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

Le Comité Syndical après délibération :

- Autorise le Président à engager cette étude complémentaire qui est dans le prolongement de celle dénommée "Irrigation du centre-ville de Soissons par l'ensemble des transports collectifs et plus particulièrement leur accès à la partie la plus urbanisée" conduite par le Cabinet Mobhilis et qui fait suite à la volonté politique des élus présents au Séminaire de "Grand Soissons Agglomération" du 13 décembre 2018, parmi lesquels figuraient notamment le Président de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais et le Maire de Soissons.
- les crédits sont inscrits au budget 2019.

**VOTE :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
28 FEV. 2019

Affiché, le **28 FEV. 2019**  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Didier BOUDA

